



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL
N°15 /AT/DG/DAMP/DAM/2025

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international est lancé pour :
« La constitution d'une short liste (Entreprise, Intégrateur, Société) pour acquisition et déploiement d'une solution Anti-SPAM, y compris la formation et le support »

1.Contexte et objectif :

Algérie Télécom lance cet appel à manifestation d'intérêt national et international en vue de constituer une short liste des Entreprises/Intégrateurs/Sociétés ayant une expertise et une expérience dans la fourniture de solution d'Anti-Spam au niveau national et international ;
La solution recherchée devra s'intégrer dans le réseau d'Algérie Télécom pour analyser et nettoyer le trafic Emails sortant ;

En effet, la compromission du service email par les emails frauduleux et SPAM, peut entraîner des interruptions d'activité, une mise sur liste noire d'adresses IP et une atteinte à la réputation, une solution de sécurité des e-mails (OUTGOING) performante peut prévenir ces risques ;

Les prestataires présélectionnés « ShortList » seront consultés par la suite pour soumettre des propositions techniques et financières conformément au contenu du cahier des charges qui leur sera remis et aux règles et procédures d'Algérie Télécom ;

Les prestataires intéressés d'intégrer cette short liste doivent soumettre leur candidature en mettant en évidence leurs expertises et expériences dans la réalisation de ce type projet.

NB / Les candidats sont tenus d'organiser un POC (Proof Of Concept) pour une durée d'un (01) mois sur la solution proposée. Le POC n'est pas un critère de sélection.

2.Consistance des prestations :

Les prestations attendues sont résumées ci-après :

- Mise en place de la solution anti-spam au niveau ISP (Gateway International) afin de répondre aux exigences de nos clients grands comptes et professionnels, en assurant la protection de leurs adresses IP et noms de domaine contre toute inscription sur les bases de données de blacklists mondiales.
- Proposer le design, d'intégration, de déploiement et de mise en service d'une solution Anti-spam.
- Assurer la garantie et le support de la solution proposée.
- Proposer des formations techniques et commerciales sur les différents modules de la plateforme.

3.Critères et méthode de sélection

- Le candidat doit justifier son statut en présentant les attestations de partenariat (en cours de validité) délivrées par le fabricant(s) et/ou éditeur(s) de la solution proposée.
- Le fabricant(s) et/ou l'éditeur(s) de chaque brique de la solution proposée doit apparaître en tant que **LEADER** (document de classification à fournir) au moins chez l'un des deux organismes internationaux et/ou régionaux d'analyse et de référencement technologique (Gartner, Forrester, etc) pour l'année 2022 et/ou 2023 et/ou 2024 et/ou 2025.



3.1.Critères et méthodes de sélection communs.

- Le candidat doit inclure dans sa candidature, les documents demandés dans le dossier de candidature.
- Dans tous les cas, le candidat doit joindre tout document probant justifiant sa qualité.
- Dans le cas de groupement, le candidat doit présenter une convention de groupement qui doit préciser, obligatoirement, la nature du groupement.

4.Dossier de Candidature :

Les offres des candidats devront comporter les documents suivants :

- ✓ La lettre de manifestation d'intérêt signée et cachetée, portant la mention lue et approuvée ;
- ✓ Une présentation détaillée de l'entreprise/établissement/société, etc..., appuyée par un résumé de ses principales références ;
- ✓ Copie du registre de commerce électronique, ou toute autre document équivalent ;
- ✓ Présentation technique détaillée de la solution proposée, incluant entre autres :
 - Description des produits, softwares et licences de la solution
 - Fonctionnalités des différentes composantes
 - Description des Packages commerciales et du modèle de 'licensing'
 - Méthodologie du projet de déploiement et de mise en service
 - Description du Service de support
- ✓ Capacités techniques :
 - Moyens humains : Description des moyens humains de l'entreprise, incluant la liste du personnel, leurs qualifications, leurs compétences et certifications en relation avec le projet ;
 - Moyens techniques : tous documents justifiant les capacités techniques du partenaire pour ce projet.
- ✓ Références professionnelles : Liste de références justifiant l'expérience du prestataire dans des projets similaires ;
- ✓ Toute autre information jugée utile.

Seuls les candidats remplissant les critères cités ci-dessus (Article 3) seront présélectionnés ;
Après réception des manifestations d'intérêt, Algérie Télécom vérifiera les informations fournies et présélectionnera les prestataires qualifiés.

5.Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises, doivent soumettre une manifestation d'intérêt (1 original et 2 copies) rédigées en langue française accompagnée d'une copie sur support numérique (la documentation technique en langue anglaise est acceptée).



La manifestation d'intérêt devra être déposée dans une enveloppe scellée portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL
N°15 /AT/DG/DAMP/DAM/2025**

« La constitution d'une short liste (Entreprise, Intégrateur, Société) pour acquisition et déploiement d'une solution Anti-SPAM, y compris la formation et le support »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

À l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration des Marchés
Département Préparation des Marchés
Service Gestion des Appels d'offres
Route nationale n°5 Cinq Maisons, Mohammadia, Alger, Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis de l'appel à manifestation d'intérêt national et international dans les quotidiens nationaux, sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou sur le site web officiel d'Algérie Télécom EPE SPA.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi, samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à **14h00**.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par Algérie Télécom ultérieurement à soumissionner conformément à un cahier des charges.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

Les candidats devront prendre toutes leurs dispositions pour que leur candidature parvienne dans les délais. Seules les candidatures reçues dans les délais seront étudiées.